



Association pour la Reconversion des Vernets
16 mars 2016
www.arv-ge.ch

Rapport d'activité 2015 – Association pour la Reconversion des Vernets (ARV)

1. Introduction

L'Association pour la Reconversion des Vernets (ci-après ARV), créée le 7 décembre 2008, présente ici ses activités de l'année 2015.

Ce rapport marque la fin de la 7ème année d'activité de l'ARV. Cette année a de nouveau été marquée principalement par le développement des deux grands projets de l'ARV, soit l'emblématique projet **KaZern** et celui de la buvette **À la Pointe**. D'autres actions visant au soutien du milieu culturel genevois ainsi que des événements plus festifs ont également été réalisés cette année et sont abordés dans ce rapport d'activité. Toutes ces activités ont été conduites grâce à l'engagement continu du comité qui était composé de 12 membres cette année.

2. Projet KaZern

Le premier semestre 2015 a été calme pour le projet, puisque la période correspondait à celle du jugement du concours d'investisseurs-constructeurs qui avait été déposé à l'été 2014. C'est en juin 2015 que la construction et l'exploitation du site de la caserne a été attribuée au groupe ENSEMBLE, avec qui l'ARV avait décidé de s'associer en 2014. Ce résultat a constitué l'évènement majeur du projet kaZern en 2015, qui l'a remis en marche après cette période d'attente et d'incertitude.

Etant en effet partenaire du groupe lauréat, nous avons donc fait un pas de plus vers la réalisation d'un projet culturel au sein de ce quartier, et nous ne pouvons que nous en réjouir ! Toutefois, comme nous vous l'annoncions en juin dernier, un certain nombre de choses ne sont pas entièrement réglées au niveau du résultat du concours. Il s'agit notamment de fixer les prix de location des espaces, une étape cruciale pour la faisabilité du projet, et d'évaluer le nombre de m2 nécessaires pour le projet culturel et leurs typologies. L'ARV en était bien conscient au moment du rendu des offres en 2014, mais avait décidé d'attendre l'éventuelle victoire du concours, avant de remettre ce sujet sur la table.

Cela a été fait à l'automne par l'ARV, qui a écrit une lettre conjointe à Mme Anne Emery-Torracinta et M. Antonio Hodgers, Conseillers d'Etat en charge respectivement de l'Instruction et la Culture (DIP) et

de l'Aménagement du logement et de l'énergie (DALE). Cette lettre les interpellait sur l'intégration de locaux culturels sur le site des Vernets, entre offre proposée sur le papier et réalités financières, et sur la nécessité d'avoir un soutien et une implication plus forte de l'Etat pour contribuer à faciliter et rendre possible ce genre de projet.

En parallèle, les contacts ont repris à l'automne avec le groupe ENSEMBLE dans le cadre de la phase de préparation du Plan localisé de quartier (PLQ) de ce périmètre. Ce plan, accompagné de rapports annexes, est une étape importante car il fige assez précisément la future image du quartier. Le groupe ENSEMBLE prévoit de le présenter à l'Etat au printemps 2016, alors que le calendrier intentionnel actuel prévoit le début des travaux de construction pour 2019-2020.

La réponse à notre lettre nous est arrivée juste avant Noël : une réponse à la fois ouverte à notre demande et à nos préoccupations, mais n'apportant finalement pas d'engagement ou de solution concrète. On nous proposait toutefois de continuer à rester en dialogue et à rencontrer prochainement les services de ces deux départements. Une réunion réunissant l'ARV, les constructeurs ainsi que le DALE a été convoquée par le DALE en janvier 2016. Lors de cette réunion, toutes les réponses n'ont pas pu être apportées mais elle a confirmé la volonté forte de rendre possible la réalisation de notre projet, tant du côté du DALE que du groupe ENSEMBLE.

Nous sommes actuellement en train de préciser les contours de notre projet culturel et le comité a décidé en ce début d'année de mandater un bureau d'architecte pour l'affiner et pouvoir l'intégrer au mieux dans le projet d'aménagement. Ce travail va se faire d'ici à la finalisation du PLQ. C'est donc la prochaine étape dans le processus d'intégration d'un lieu culturel au sein du quartier de la caserne des Vernets, suivront ensuite les discussions concernant les prix de locations entre le DALE, le groupe ENSEMBLE, l'ARV et tous les autres acteurs qui pourraient faciliter ce projet (Maison de Quartier des Acacias, Ville de Genève, Fondations, etc.)

Dans ce cadre l'ARV va continuer à travailler en coordination avec ses partenaires culturels sur ce projet, soit 16 associations actives dans les domaines de la musique, du théâtre, de la danse et des arts visuels. Pour rappel, à ce stade, le projet de lieu culturel comprend un bar culturel, des locaux de répétition pour des groupes de musique, un studio d'enregistrement, un studio radio, une salle de répétition pour le théâtre et la danse, des locaux de stockage pour des décors de théâtre et danse, ainsi que des ateliers d'artistes.

Le gain du concours d'investisseurs-constructeurs par le groupe ENSEMBLE nous permet donc de rester un partenaire reconnu dans ce processus. Cependant, ce dernier est encore long et un important travail attend le comité en 2016 et les années suivantes.

3. Projet « À la pointe »

Durant l'exceptionnel été 2015, la buvette « À la pointe » a vécu sa cinquième édition. Les principaux points de cette édition sont décrits dans le présent rapport d'activité de l'ARV. Un rapport spécifique au projet « À la pointe » présente un retour plus détaillé sur l'édition 2015¹.

Grâce à l'intense travail effectué les années précédentes par le comité de l'association et au soutien du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) de la Ville de Genève, les démarches administratives se sont déroulées sans encombre, permettant au projet de voir le jour dans de bonnes conditions. En outre, les piliers du projet, à savoir l'insertion professionnelle de jeunes du quartier, une

¹ À consulter sur le site de l'ARV : <http://www.arv-ge.ch/content/association-pour-la-reconversion-des-vernets>

politique de prix abordable, la collaboration associative et une programmation culturelle riche, variée et gratuite ont pu être maintenus.

Suite au bilan de l'édition 2014, certaines adaptations structurelles ont néanmoins été apportées. En premier lieu et grâce au soutien de la Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente (FPLCE), l'ARV a pu financer l'agrandissement de la buvette et de sa petite scène attenante. Ces adaptations s'avéraient en effet nécessaires afin de garantir de bonnes conditions de travail et un meilleur accueil du public et des artistes. Par ailleurs, la période d'exploitation a été élargie à trois mois (juin-août) au lieu de deux précédemment (juillet-août). En conséquence, l'offre culturelle a été étoffée, permettant entre autres de programmer 55 Djs, 11 concerts et une série de collaborations artistiques durant les treize semaines d'exploitation. De ce fait, « À la pointe » peut désormais se targuer de présenter l'une des plus larges programmations culturelle musicale estivale en plein air de la commune genevoise ! Et qui plus est gratuite pour le public.

« À la pointe » a donc pu offrir une place de stage et quatre jobs d'été à des jeunes du quartier durant sa cinquième édition. En outre, la buvette a accueilli dix associations tout au long de l'été pour leur permettre de présenter leurs activités au plus proche du public. Dans le volet culturel, en plus des aspects susmentionnés, la buvette a continué à proposer des cours de yoga, une petite bibliothèque publique ainsi qu'une série de collaborations avec différents acteurs culturels genevois. L'ensemble de ces offres, couplé aux conditions météorologiques exceptionnelles, a permis de participer à la dynamique de mixité sociale chère à l'ARV en attirant un public intergénérationnel et de tous horizons. Les retours positifs du public ainsi que l'adhésion à l'ARV d'une trentaine de nouveaux membres suite à leur passage à la buvette confortent le comité dans son travail pour l'existence de ce projet. En outre, la magnifique ambiance vécue sur place a très rapidement motivé le comité à reconduire le projet en 2016 et à le rendre encore plus attrayant!

Si la saison 2015 est remarquable en termes de conditions météorologiques et d'affluence, le projet n'est toujours pas financièrement autonome. Deux raisons principales expliquent cet état de fait. Premièrement, ses piliers socio-culturels impliquent des coûts d'exploitation supérieurs aux établissements « classiques ». La deuxième raison réside dans son évolution constante, qui nécessite désormais d'avantage de professionnalisation. En effet, la charge de travail pour la préparation du projet ainsi que les responsabilités qui en découlent impliquent d'embaucher un coordinateur à l'année, à temps partiel, ce qui a été décidé pour 2016. Les charges augmentent donc, qui correspondent principalement à la création de plusieurs postes de travail et à l'intégration de fournisseurs locaux, permettant à l'ARV de participer au dynamisme économique régional.

Le succès de l'édition 2015 a poussé l'ARV de créer deux fonds dédiés exclusivement au projet « À la pointe ». Le premier fonds de 7'000.- est consacré à la pérennisation du projet, sous la forme d'investissement direct lors de l'édition suivante. Le deuxième, de 23'000.- a été créé pour faire face à la problématique météorologique. En effet, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. L'édition 2014 avait par exemple provoqué une perte de près de 10'000 chf pour l'ARV. Cette année, après constitution de ces deux fonds, le bénéfice du projet A la Pointe est de 3'800.-. Grâce à ces deux fonds, l'ARV peut désormais mieux appréhender les risques liés aux aléas météorologiques et donc envisager la suite du projet avec un peu plus de sérénité.

4. Projet « Lâche pas ta bouée »

L'origine de ce projet remonte à l'été 2013 à la promenade des Lavandières. Faisant face à différentes problématiques d'utilisation de l'espace public (nuisances, insécurité), différents acteurs du site ont décidé de se concerter afin de tenter d'apaiser la situation en lançant le « PPMS » (Projet de prévention-médiation-sécurité). Le principe de ce projet, initié par La Barje en collaboration avec différents acteurs (la Fédération genevoise de prévention de l'alcoolisme (FEGPA), l'Equipe de prévention et intervention communautaire (EPIC – Point Jeunes – Hospice Général), le Service de la Jeunesse de la Ville de Genève, les Polices municipales et cantonales, et divers commerçants du quartier), était le suivant: des équipes composées de professionnels du domaine socio-sanitaire mais également de jeunes pairs issus du quartier interviennent sur le site. Leur présence contribue grandement à prévenir les situations de tension, à redonner un sentiment de sécurité au public et à améliorer l'ambiance générale du site.

La situation de la promenade des Lavandières s'étant grandement améliorée depuis son lancement, le projet s'est étendue en 2015 au sentier des Saules pour une phase de test le temps de deux après-midis, en concertation avec l'ARV qui exploite la buvette "À la pointe". Fort d'un bilan très positif, des discussions ont été entamées entre La Barje et l'ARV pour assoir ce projet le long du sentier des Saules dès 2016. La nouvelle mouture du projet a donc été nommée « Lâche pas ta bouée » et est pilotée par La Barje et l'ARV avec le soutien de l'EPIC. Différentes réunions ont déjà eu lieu auxquelles ont été intégrés de multiples acteurs concernés, tels que le Canoë club, le Rafting loisir, le bar l'Ethno, le Service de l'aménagement de la Ville de Genève, le Service Voirie Ville Propre, la Délégation à la jeunesse de la Ville de Genève, les TPG ou encore les polices municipales et cantonales. Ensemble, nous essayons d'identifier les actions à mettre en œuvre afin de remédier à certaines problématiques et d'apporter à ce lieu de légères améliorations permettant une meilleure cohabitation entre utilisateurs et riverains tout en préservant cet lieu unique comme un espace de « libertés ». Un travail de longue haleine couplé à un numéro d'équilibriste comme l'ARV les aime tant !

Afin que ce projet puisse voir le jour, des subventions sont nécessaires. Les demandes ont été faites, nous attendons les réponses !

5. Actions de soutien et de promotion de la culture

Collectif pour une vie nocturne riche et diversifiée

L'ARV s'est rapprochée au printemps 2015 du Collectif « Pour une vie nocturne riche et diversifiée », créé en février 2015. Ce Collectif, qui regroupe environ 35 associations, a pour but de promouvoir et défendre une vie nocturne riche et accessible à tous, et rejoint donc pleinement les buts de l'ARV. A ce titre, l'ARV a réalisé une première collaboration avec ce Collectif, en venant tenir un stand lors de leur premier événement public, en juin dernier à la Promenade de l'Observatoire. Cela a été l'occasion de renforcer les liens avec ce collectif et recruter quelques nouveaux membres et sympathisants. Le Collectif visant à se constituer en association au printemps de cette année, l'ARV a décidé de devenir membre formel de cette association, ce qui sera effectif prochainement.

Suivi de l'entrée en vigueur de la LRDBHD

L'ARV avait suivi le processus de réforme de la Loi sur la restauration, les débits de boisson et de l'hôtellerie (LRDBH) et de la loi sur les divertissements (LSD), notamment à travers sa représentation au sein du Grand Conseil de la Nuit. Cette loi a été votée cette année, et son règlement d'application a été publié à l'automne, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016. La prise de connaissance du règlement d'application a révélé ce que les milieux culturels craignaient : un durcissement des conditions d'octroi d'autorisation pour des buvettes annexes à des événements culturels. Ce règlement posant des problèmes concrets à de nombreux acteurs culturels genevois, un groupe de travail s'est constitué pour mettre en lumière les incohérences du règlement et tenter de le faire évoluer. L'ARV, concernée en premier lieu par le projet A la Pointe (qui nécessite des autorisations LRDBHD) s'est jointe à ce groupe et va continuer à suivre les discussions avec le but de faire évoluer les conditions d'application de cette loi dès 2016.

Référendum contre les coupes budgétaires contre la culture et le social – Ville de Genève

Dans le cadre du vote du budget 2016 de la Ville de Genève, des coupes importantes ont été décidées par le Conseil Municipal dans les postes de subventions aux associations œuvrant dans les domaines culturel et social. Suite à cette décision, un comité référendaire nommé « La culture Lutte » s'est constitué et a lancé un référendum contre ces coupes.

L'ARV n'a pas eu la disponibilité pour prendre part activement à ce comité, mais a toutefois soutenu cette démarche, notamment en relayant l'appel à signer le référendum auprès de ses membres et son réseau. Pour aboutir, le référendum doit réunir 4'000 signatures valables d'électeurs de la Ville de Genève. La semaine dernière, 9'500 signatures ont été déposées à la Chancellerie par La culture lutte. Ainsi, il a fort à parier que 4'000 signatures seront validées et que nous serons amenés à voter sur ce référendum à l'automne, ce dont l'ARV se réjouit.

6. Activités festives

Cette année encore, l'ARV a eu à cœur d'organiser une soirée festive gratuite pour ses membres, mais également ouverte au public. Cette soirée, baptisée « Arvière part. 2 », s'est déroulée le 10 juillet à la Gravière qui nous a fait le plaisir de nous accueillir à nouveau. Cette soirée a été une réussite avec une belle affluence ! Les noctambules présents ont notamment pu profiter de danser sur les sons de nos membres du comité Iago et Nicolas aux côtés d'autres DJs de la place. L'ARV tentera en 2016 d'organiser à nouveau une ou deux soirées du même acabit et on s'en réjouit à l'avance !

7. Projets annexes

L'ARV est intervenue dans le cadre du bachelor de géographie de l'Université de Fribourg sur les enjeux des aménagements, usages et modes d'appropriation du Rhône. L'intervention a porté en particulier sur les défis actuels de l'aménagement de la pointe de la jonction et des berges du Rhône le long du sentier des Saules.

L'ARV a également participé au module G1 « enjeux actualisés de l'animation » du bachelor de la Haute Ecole du Travail Social, en organisant un « safari urbain » dans le quartier de la jonction, présentant notamment les enjeux liés au développement urbain de la caserne des Vernets et de la pointe de la jonction.